



N° \_\_\_\_/MISP/DC/SGM/ABPC/SA

Cotonou, le 12 janvier 2025

## Communiqué Radio-Télévisé

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Président de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes et d'Adaptation aux Changements Climatiques communique :

Le samedi 11 janvier 2025 aux environs de quatorze heures, une violente explosion a été entendue au quartier Ayélawadjèl dans le troisième arrondissement de Cotonou. L'incendie qui s'en est suivi a entraîné le déploiement rapide des unités de l'Agence béninoise de Protection civile (ABPC) pour parer au plus pressé.

Les premières constatations des sapeurs-pompiers ont permis de se rendre compte que cet incident est survenu sur un immeuble servant concomitamment d'habitation et d'entrepôt de produits dangereux dont le sulfate d'aluminium. Aussi, des pertes en vies humaines par intoxication, des dégâts matériels ainsi que des risques évidents de pollution de l'environnement ont-ils été constatés.

Je présente mes sincères condoléances aux familles éplorées et souhaite un prompt rétablissement aux concitoyens blessés lors de cet incident malheureux.

En vue d'éviter toute situation d'intoxication post incendie, j'invite les populations du quartier Ayelawadjèl à s'abstenir de consommer tout aliment (eaux de puits stockées dans un récipient non couvert, repas, animaux, végétaux) se situant dans un rayon de 100 mètres à la ronde de l'épicentre de l'incendie.

Une enquête a été ouverte par la Police républicaine pour situer les responsabilités et déférer les éventuels auteurs d'infraction à la loi pénale devant le Procureur de la République.



Je compte sur le sens élevé de civisme et de patriotisme de chacun et de tous,  
pour l'adoption de comportements citoyens.

**Alassane SEIDOU**

